



Comité Permanent sur l'Égalité des Chances (CPEC) Valence, 21 septembre 2010

Réf. odj:

Original en anglais

Document **adopté à l'unanimité**

Comité Permanent sur l'Égalité des Chances (CPEC)

Mandat

Origines

Le Comité Permanent sur l'Égalité des Chances (CPEC) de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) a été institué par l'Assemblée générale de Belfort (FR) le 27 novembre 2009. Tous les membres intéressés par cette question y sont les bienvenus.

Le CPEC est l'héritier direct de l'ancien Observatoire du Genre – un groupe de travail au sein de la Commission sur la Politique sociale et la Santé publique (2) –, lequel travaillait depuis quelques années sur les problématiques d'égalité des chances entre femmes et hommes au niveau régional.

Statut

Le nouveau Comité Permanent sur l'Égalité des Chances jouit d'un statut rehaussé par rapport à l'Observatoire du Genre dans la hiérarchie des organes de travail de l'ARE:

- Le/la Président/e du CPEC est membre à part entière du Présidium de l'ARE,
- Le CPEC est ouvert à toutes les régions membres de l'ARE intéressées par les thématiques qu'il traite
- Le budget du CPEC est de 12,500 €, destinés à couvrir l'organisation de ses activités
- Le CPEC se trouve sur un pied d'égalité avec les autres Commissions et Comités Permanents de l'ARE, et les droits et obligations exprimés dans l'article 7 du règlement intérieur s'y appliquent.

Mandat

L'Assemblée générale a étendu les attributions du CPEC à toutes les questions d'égalité.

Afin de ne pas dupliquer inutilement le travail ni d'imposer de nouvelles exigences (participations, déplacements,...) aux membres, le CPEC collaborera avec les autres Commissions de l'ARE afin de garantir que la question de l'égalité des chances soit prise en considération dans les différents aspects des politiques traitées par l'ARE, par le biais d'événements organisés conjointement avec les Commissions ou de la participation d'orateurs apportant la perspective de l'égalité des chances au cours d'événements de

AER Brussels Office - Bureau de Bruxelles Head Office – Siège central

Place Saintelette 2 B-1080 BRUXELLES

Tel : + 32 (0)2 421 85 12

Fax : +32 (0)2 421 83 69

E-mail - Courriel : s.cools@aer.eu

6 rue Oberlin - F-67000 STRASBOURG

Tel: +33 (0)3 88 22 07 07

Fax: +33 (0)3 88 75 67 19

E-mail: secretariat@aer.eu

Website: www.aer.eu

ces dernières. Le CPEC continuera d'organiser ses propres événements sur les questions d'égalité entre femmes et hommes, car il est le seul organe de l'ARE à traiter de cette question. Cette approche s'aligne sur les souhaits des membres de l'ARE, tels qu'exprimés dans l'enquête sur l'égalité des chances menée auprès des membres de l'ARE en janvier 2010.

Le CPEC de l'ARE remplira dès lors les tâches suivantes :

- Garantir que les questions d'égalité se retrouvent naturellement intégrées dans le travail de l'ARE en suivant le travail de tous les organes de l'ARE et en s'assurant que les positions et les actions de l'organisation respectent le principe d'égalité des chances;
- Mettre en œuvre des collaborations avec les autres organes de l'ARE sur des questions d'importance partagées par toutes les parties prenantes par le biais, par exemple, de conférences ou de séminaires conjoints (p.ex. *La promotion de l'entreprenariat féminin*, un sujet d'intérêt en commun avec la Commission « Economie et Politique régionale (1)»);
- Demeurer l'endroit où élus et fonctionnaires régionaux activement impliqués dans l'amélioration de l'égalité des chances se rencontrent et échangent leurs expériences et bonnes pratiques ;
- Aider les membres à mettre en route des partenariats et des projets européens dans les domaines de compétences (égalité entre femmes et hommes, droits des Gays,...), ainsi qu'explorer les possibilités de financement disponibles au niveau de l'UE pour ces partenariats et projets;
- Publier des déclarations politiques dont le but est soit d'exprimer la position des Régions sur un point précis, soit de guider d'autres Régions européennes sur le chemin d'une société plus égale et meilleure.

SC, 15.VIII.10